

Séance publique du 10 octobre 2006

Délibération n° 2006-3663

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Ecole d'infirmières et d'assistantes de service social Rockefeller - Remise en pleine propriété du premier équipement**

service : Délégation générale aux ressources - Direction

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, enseignement supérieur et recherche 2000-2006, la Communauté urbaine a réalisé la restructuration et le premier équipement du bâtiment accueillant l'école d'infirmières et d'assistantes du service social Rockefeller.

Cet ouvrage a été réceptionné le 18 mai 2004 et remis à l'université Claude Bernard-Lyon 1. Le bâtiment a été transféré à l'Etat, au ministère de la santé et mis à disposition de l'école.

Pour permettre à l'école d'intégrer dans son budget l'amortissement du mobilier et des matériels informatiques et audiovisuels, et donc de prendre en charge financièrement leurs renouvellements, il convient que la Communauté urbaine remette en pleine propriété, à titre gratuit, à l'école Rockefeller, fondation reconnue d'utilité publique, la totalité de ce premier équipement dont le coût d'acquisition s'est élevé à 432 740,77 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Autorise la remise en pleine propriété, à titre gratuit, à la fondation école Rockefeller, du mobilier et des matériels informatiques et audiovisuels composant le premier équipement du bâtiment accueillant l'école d'infirmières et d'assistantes de service social Rockefeller à Lyon 8°.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,